

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 10

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois »: Premier-lieutenant Alain Freise
Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 079 416 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

Armée XXI – Une exigence de qualité

On a beaucoup discuté, dans le cadre des adaptations du plan directeur de l'armée, de la durée de l'école de recrues. Ce thème récurrent préoccupe depuis toujours notre armée de milice. En 1935, il ne s'était trouvé que 54,1% des électeurs pour approuver le prolongement de l'école de recrues à 14 semaines.

■ Col EMG Philippe Rebord¹

A la lecture de la presse, il semble que l'on se dirige vers une école de 21 semaines, comprenant 13 semaines d'instruction (de base, et à l'arme principale) et 8 semaines d'instruction en formations au niveau section et compagnie.

Ce prolongement drastique de nos écoles de base est indispensable si l'on veut augmenter de façon significative la qualité de l'instruction, partant, la motivation des officiers et sous-officiers qui encadrent nos recrues.

En effet, nous parvenons à peine à assurer le niveau de la section avec nos 15 semaines d'aujourd'hui. Cela démotive les cadres de milice qui ont l'impression d'arrêter leur paiement de galons au moment où cela commence à devenir intéressant au niveau de la conduite. De ce fait, nous produisons des cadres de milice avec un gros potentiel d'instructeur,

mais avec une expérience de conduite à l'engagement réduite à son strict minimum.

La formation de base du soldat XXI est plus longue du fait de:

- l'évolution technologique de nos systèmes d'armes. Ce phénomène touche même l'infanterie. Il s'agit de maîtriser une arme et le simulateur qui lui est indissociable;

- l'augmentation constante des mesures écologiques et des prescriptions de sécurité;

- la mécanisation et de la motorisation de toutes nos troupes. Le temps de formation des chauffeurs et des équipages n'est pas à négliger si l'on veut évoluer dans un environnement sécurisé;

- de la polyvalence demandée à nos soldats. En dessous du seuil de guerre, il s'agit d'évoluer dans un environnement civil, en respectant des techniques précises et des règles d'engagement fixées en collaboration avec les autorités civiles. L'apprentissage de la maîtrise de la violence, du

principe de la proportionnalité et de l'approche psychologique à l'engagement est un long processus. Il touche l'ensemble des soldats, puisqu'ils sont en première ligne.

En contrepartie de cet investissement plus long lors de la première partie de leur carrière militaire, nos soldats auront terminé leurs obligations militaires vers 30 ans.

Quels que soient les contours définitifs de l'Armée XXI, un saut qualitatif dans l'instruction est indispensable.

Il en va de la crédibilité et de la pérennité de l'institution, de la motivation des citoyens soldats de ce pays lors de leur période de service militaire. Il s'agit enfin de redonner des lettres de noblesse à l'engagement de nos cadres officiers et sous-officiers, en leur permettant à nouveau de conduire leurs formations de façon crédible.

P. R.

¹Président de la SVO.



Des pacifistes incorrigibles – des socialistes peu crédibles

Dans un autre pays, on ne le croirait pas, mais dans notre système politique, dont la caractéristique majeure est la décision finale du peuple quand il en va de la Constitution ou de lois; c'est, juridiquement, tout à fait normal. Douze ans après le rejet d'une première initiative populaire qui demandait la suppression de l'armée, le souverain aura à nouveau à se prononcer sur la question. Cette fois, cette demande est accompagnée d'une deuxième initiative qui postule un service de paix civile volontaire. Ainsi, en l'espace de quinze ans non moins de huit initiatives populaires visant à l'affaiblissement, voire la liquidation de l'armée de notre pays auront fait l'objet d'une votation.

■ Col EMG Dominique Brunner

Quelques traits communs de ces initiatives et des verdicts du peuple les concernant doivent être relevés. Ils mettent en évidence la perception erronée des réalités stratégiques qui est celle des auteurs de ces initiatives, de même que leur obstination. Ils prouvent à nouveau que le peuple suisse ne se laisse pas induire en erreur: toutes ces initiatives ont été repoussées.

Trois de ces décisions populaires méritent d'être soulignées. D'abord le vote du 26 novembre 1989 sur la première initiative pour la suppression de l'armée, émanant du Groupe pour une Suisse sans armée, qui est également responsable des deux nouvelles initiatives. 64% de ceux qui votaient refusèrent l'initiative, 36% l'approuvèrent, résultat qui conduisit Berne à prendre de façon précipitée des mesures peu réfléchies au sujet de l'armée, lesquelles culminèrent dans la construction ratée de «l'Armée 95». A l'époque de la votation, les dictatures communistes à

l'Est étaient sur le point de s'effondrer, le «Mur de Berlin» tombait. Néanmoins, ceux qui approuvèrent l'initiative ne voulaient de toute évidence pas tous abolir l'armée. Comme on s'attendait à un rejet massif, certains se livrèrent à une manifestation de mauvaise humeur. La dissolution du Pacte de Varsovie, qui s'annonçait en 1989 et, deux ans plus tard, de l'Union soviétique a eu pour conséquence le ralentissement de la course aux armements et la disparition des régimes communistes, mais n'a pas assuré la paix et l'ordre. Dès 1991, la guerre réapparaissait en Europe et dans les frontières de l'ancienne URSS.

Le sort de l'initiative décidée en 1991 par le Parti socialiste, qui demandait l'interdiction des exportations de matériel de guerre, est particulièrement significatif. L'initiative fut repoussée par 77,4% des voix et tous les cantons. Or, il y a lieu d'admettre que l'exportation de matériel de guerre ne jouit *a priori* guère de grandes sympathies. Il faut toutefois ajouter que les auteurs de l'initiative, emportés par leur élan pacifis-

te, avaient prévu la possibilité d'empêcher également l'exportation de produits appelés «à double usage» (*dual use*), pouvant être utilisés à des fins tant civiles que militaires, une part importante des exportations industrielles du pays. Enfin, l'issue de la votation du 26 novembre 2000 sur l'initiative socialiste pour la «redistribution des dépenses» doit être relevée. La réduction des dépenses militaires de 50% fut rejetée par 62% des voix.

Toutes ces initiatives soumises à la décision populaire ont échoué, parce qu'elles n'étaient pas sérieuses du point de vue politique de sécurité et politique étrangère. Pour ce qui est de l'initiative sur le matériel de guerre du point de vue économique. Elles ne se souciaient pas des réalités de ce monde et recommandaient une politique irresponsable. Elles ignoraient ce que la Suisse faisait déjà dans le domaine concerné: les dépenses militaires avaient diminué de façon spectaculaire dès 1990. Le Parti socialiste était chaque fois plus ou moins intimement mêlé à ces opérations.



Ces critiques s'appliquent pleinement aux initiatives soumises au vote, le 2 décembre de cette année. Le titre de l'une des initiatives témoigne à lui seul d'une intention démagogique, ce qui équivaut à mépriser le souverain: «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée». Que cela plaise ou non, une politique de sécurité efficace suppose la disponibilité de forces armées. Aucun pays n'élimine son armée. Les armées font,

notamment de nos jours, l'objet de réorganisations plus ou moins profondes, la nôtre aussi. On demande dans plus d'un pays une augmentation des crédits militaires, augmentations qui sont accordées dans nombre de cas.

Deux conclusions s'imposent: Premièrement, l'enjeu est trop sérieux pour qu'il soit admissible de traiter ces nouvelles initiatives – en dépit de leur irrationalité – à la légère.

Le combat doit être mené, la majorité de gens réfléchis doit être mobilisée. *Secundo*, l'attitude équivoque du parti socialiste, à laquelle on doit s'attendre, devrait entraîner des conséquences politiques. En juin, 34 représentants de la gauche au Conseil national ont appuyé la suppression de l'armée. 10 se sont abstenus. Et 60 ont approuvé la deuxième initiative.

D. B.

Tir Intergroupements 2001 de la SVO

Baulmes, les 15 et 16 juin. Les officiers vaudois tirent les cent coups.

La rencontre sportive annuelle de la Société vaudoise des officiers était organisée cette année par le Groupement du Pied du Jura. Son président, le capitaine Pierre-Georges Leresche, son comité et les sociétés locales n'avaient pas ménagé leurs efforts pour que la fête soit belle et sympathique. Ce fut le cas et nos remerciements se joignent à ceux de tous les tireurs pour saluer la qualité des moments passés à Baulmes.

A l'arme de poing à 50 mètres, c'est le Groupement de Lausanne I, composé du plt Fardel (131 points), du lt-col EMG Masson (130) du cap Roy (120) du plt Genovese (120) et du maj Guggisberg (119) qui remporte le challenge intergroupements avec un total de 620 points. Le Groupement de La Vallée suit avec 620 points aussi, départagé à la meilleure des passes. Viennent ensuite les Groupements de Vevey (618), du Pied du Jura I (606, hors concours car organisateur), de Lausanne II (565), du Gros-de-Vaud (554), de Morges (530), de la Broye (514), de Montreux (502), du

Nord vaudois (486) et du Pied du Jura II (382, hors concours).

Le trône du roi du tir individuel à 50 m est occupé par le lt-col Denis Froidevaux président du Groupement de Montreux-Aigle-Pays d'Enhaut, qui a défendu avec brio les couleurs de son Groupement en terminant avec un résultat total de 112 points à l'addition de deux passes de 56. Il est suivi par le cap Jean-Claude Suter, 111 points et 5 coups centrés et par le plt Claude Gavin, 111 points et 4 coups centrés.

Le Groupement organisateur proposait un programme à 300

mètres pour cette première édition du millénaire; le tir était ouvert aux officiers, bien sûr, mais aussi, plus largement, aux corps constitués. Hors concours, l'équipe du Pied du Jura I, composée de l'adj Roy (110), du sdt Marti, (110), du lt-col Dutoit (108), du cap Tritten (103 et du cap Margairaz (101) affiche un résultat remarquable de 521 points. Au premier rang des équipes classées, le Groupement de Lausanne l'emporte avec 521 points, suivi des groupements de Montreux (495), du Pied du Jura II (484), de Vevey, 3^e avec 483 points, et du Gros-de-Vaud (433).

(Suite en page VI)



(suite de la page V)

En individuel à 300 m, le premier et roi du tir est le lt-col André Richard, du Groupement de Morges qui affiche une passe à 112 points. Il est suivi du maj Guggisberg (111) et de l'adj Roy (110).

Enfin, le stand de Baulmes connut aussi son roi des Rapi-les, premier au classement combiné 50 et 300 m. Récompensé par un mousqueton sur pied, le

maj Etienne Guggisberg l'emporta avec un total de 165 points. Il était suivi de plt Marcelin Renaud (164) puis du lt-col Denis Froidevaux.

La partie officielle permit au préfet Banderet de relever son attachement comme celui des officiers aux valeurs patriotiques, motivées depuis toujours par l'amour des siens, valeurs qui s'opposent aux principes nationalistes, animés, eux, par toutes les formes de haine et de

rancœur. Le président de la Société vaudoise des officiers salua l'excellente participation, et le cœur que chacun avait mis à l'ouvrage au sein de l'organisation. Il ne manqua pas d'inciter l'assistance à s'engager avec la même ardeur pour convaincre amis et famille de rejeter massivement la prochaine initiative mettant en danger notre défense. Le Tir Intergroupement 2001 a vécu, que vive le TIGRE 2002.

AGENDA

SVO-Lausanne

Mardi 6 novembre 2001 à 19 heures, au bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) à Lausanne.

Conférence du colonel EMG André Zumstein

A cette occasion, nous aurons la chance et le privilège d'entendre le colonel EMG André Zumstein, commandant de l'Ecole de sous-officiers et l'école de recrues en service long à Savatan. Il s'exprimera sur le sujet suivant:

Réflexion sur l'école de sous-officiers et l'Ecole de recrues en service long 110/210/310

La date de cette conférence a été fixée au 6 novembre 2001, afin de permettre à notre conférencier de nous faire part de son «bilan intermédiaire» après les cent premiers jours de ladite école.

N'hésitez pas à participer à cette conférence accompagné de vos conjoints, proches et amis qui souhaitent être informés sur le sujet.

A l'issue de cette conférence nous vous proposerons un apéritif qui clôturera cette soirée.

Pour votre agenda:

Assemblée générale 2002 - Samedi 9 mars à Savigny

Orateur principal:

Monsieur Alexandre Adler, conseiller personnel du Président Chirac, professeur de géopolitique et éditeur de *Courrier International*.

Rejetons la prochaine initiative mettant la défense de notre pays en danger! Parlez-en à vos familles et amis. Mobilisons-nous!